

Journée nationale d'échanges avec les conseillers citoyens formés à l'ERU S'engager dans le renouvellement urbain

Vendredi 16 novembre 2018



ATELIER 1

Comment trouver sa place et agir sur le projet ?

L'expérience du Conseil Citoyen du
quartier des Lochères à Sarcelles (95)

LE CONSEIL CITOYENS DES LOCHERES

- Sarcelles, 1^{ère} ville de France à avoir mis en place ses [Conseils Citoyens](#) (tirage au sort sur la base du volontariat pour siéger jusqu'en **2020**)
- travail en partenariat avec la Mairie et le délégué du préfet pour répondre à nos questions et pour la logistique (salle, ordinateur,...)
- 3 collèges : habitants, associatif et économique
- 5 commissions dont une sur l'Habitat et le cadre de vie
- Participation au Comité de pilotage du Contrat de ville
- Courant 2016, l'ensemble des conseillers citoyens de Sarcelles ont été conviés non seulement à consulter mais aussi à signer le contrat de ville
- Conseil citoyen constitué en association depuis octobre 2018

- **Nous avons été consulté pour le PLU**
- Construction de la cinémathèque à Sarcelles : cela a été l'occasion d'attirer l'attention de l'architecte sur les risques d'inondations. Nous avons proposé la construction d'un bassin de rétention d'eau
- **ANRU 1**
- Nous nous sommes investis sur le suivi des travaux et le maintien de la création de l'activité économique sur le site **Sblon -Pasteur** (création d'un petit centre commercial)

- Les Lochères /Rosiers-Chantepie, quartiers d'intérêt national /régional
- Participation aux réunions publiques et aux comités de pilotage
- Chaque collègue devait désigner ses représentants

- Réunions de concertation interrompues avec le changement de Maire

- **Les difficultés rencontrées lors des concertations :**
 - réticence des bailleurs pour des travaux de réhabilitation à la place des démolitions.
 - choix des tours à démolir, choix des relogements : soutenir et accompagner les habitants.
 - maintien du lien social
 - ouverture des quartiers

- **Les difficultés rencontrées lors des concertations :**
 - réticence des bailleurs pour les réhabilitations à la place des démolitions.
 - choix des tours à démolir,
 - choix des relogements : soutenir et accompagner les habitants.
 - maintien du lien social
 - ouverture des quartiers
 - Diminution du nombre de logements sociaux (exigence de l'ANRU2)
 - Difficultés financières suite au relogement
 - Etre sûr de faire des choix appropriés sans avoir à jouer le jeu de la municipalité.

Les difficultés du Conseil Citoyen

- La frustration de n'avoir qu'un avis consultatif
- Etre obligé de prendre des jours de congés pour participer aux réunions.
- Le rythme des réunions
- Le langage technique des architectes.
- La capacité d'analyser les données

- D'où la nécessité, l'utilité et importance de la formation dispensée par l'ERU